



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole
Académique
de la Formation Continue**

Ecole Académique
de la Formation Continue

EAFC

FD/SEC/2021/n°043

Affaire suivie par :

Franck DARTIALH

Tél : 05 96 52 25 08

Mél : franck.dartialh@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher Cédex

Schoelcher, le 27 juin 2022,

La Rectrice de l'Académie de la Martinique
Chancelière de l'Université
Directrice Académique des Services
de l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les coordonnateurs de formation
S/C

Mesdames et Messieurs les IA-IPR et IEN ET/EG

Mesdames et Messieurs les IEN 1er degré

S/C

Madame la DAASEN

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services
académiques

Mesdames et Messieurs les personnels de direction

Monsieur le DRANE

Monsieur le DRAFPIC

Monsieur le DRAIO

Madame la Directrice Territoriale de CANOPE

Monsieur le Directeur de l'INSPé Martinique

Objet : Inscription aux préparations aux certifications, examens et concours pour l'année scolaire 2022-2023.

Je vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription aux préparations aux certifications, examens et concours de recrutement des personnels de l'éducation nationale proposées par l'académie.

Le Plan Académique de Formation « certifications, examens et concours » 2022-2023 est publié et consultable sur le site académique par le lien suivant :

<https://www.ac-martinique.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-121979>

Le cahier des charges de la formation 2022-2023 est aussi consultable sur le site de l'académie.

Les inscriptions pourront être effectuées du **vendredi 1er juillet au mercredi 31 août 2022 inclus**, via l'application GAIA.

Les personnels ne peuvent s'inscrire à plus de deux formations de préparation aux concours ou examens professionnels. Un tutoriel est proposé en pièce-jointe afin de permettre à tous d'effectuer leurs inscriptions sur l'application.

Aucune inscription ne sera acceptée après la campagne, à l'exception des personnes nouvellement nommées

affectées dans l'académie ou en congé durant la campagne anticipée et dans la limite des places disponibles.
Leur demande, dûment motivée, sera à adresser à l'EAFC à l'adresse suivante : secretariat.eafc@ac-martinique.fr.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir informer, dans les meilleurs délais, tous les personnels concernés placés sous votre autorité et assurer la plus large diffusion de cette information.

La Rectrice



Nathalie MONS